



Rapport annuel 2020 de la présidente centrale

La pandémie de Corona et ses conséquences dramatiques nous ont pris en otage en 2020. Au travail, dans la famille, dans la poursuite de nos hobbies, dans l'accomplissement de nos tâches. Malheureusement, notre association en a été et en est encore affectée. Au lieu de pouvoir nous réunir de temps en temps - que ce soit lors de notre dernière assemblée suisse des délégués, à la conférence des présidents ou à une rencontre musicale - nous avons malheureusement dû nous passer de (presque) tout au cours de la dernière année associative. Comme il est bon et réconfortant de savoir que quatre mois seulement avant le déclenchement de la pandémie, à l'automne 2019, nous avons au moins pu organiser notre Fête fédérale de la musique populaire à Crans-Montana et nombre d'entre nous peuvent encore se souvenir de belles images et de moments inoubliables de convivialité et de musique...

Je peux vous assurer que nous avons néanmoins essayé de mener à bien les nombreuses tâches du comité central et de maintenir le navire de l'ASMP à flot à tous égards au cours de cet exercice 2020/21 très particulier. Les rapports suivants de nos responsables des différents départements devraient le confirmer.

Personnel

Départ de Kari Dillier, représentant régional de la Suisse centrale au comité central

Durant 20 ans, Kari Dillier a mis son cœur et son âme au service de la musique populaire à tous points de vue. Il fait partie du comité central de l'ASMP Schwyz depuis 2000, les deux premières années comme auditeur, puis comme président. Dans le même temps, il a été élu au comité central de l'ASMP en tant que représentant régional de la Suisse centrale en 2014. En 2019, il a quitté la présidence de l'ASMP Schwyz et démissionnera également du comité central à fin 2020.

Cher Kari, nous tenions en fait à te faire des adieux chaleureux à un endroit bien en vue, à savoir lors de la prochaine assemblée suisse des délégués. Malheureusement, la pandémie de covid-19 y fait obstacle... Mais comme nous le savons tous, ce n'est que partie remise. Toutefois, nous te rendrons honneur au plus tard lors de l'assemblée suisse des délégués qui aura lieu le 9 avril 2022 ! C'est pourquoi, pour l'instant, nous te remercions vivement pour tes nombreuses années d'engagement énorme et infatigable au sein de l'ASMP, en l'honneur de la musique populaire ! Nous te souhaitons, ainsi qu'à ta partenaire Vreni, tout le meilleur pour l'avenir, en particulier la santé nécessaire, afin que vous puissiez tous deux profiter pleinement d'une retraite bien méritée !

Bienvenue à Ralph Janser, nouveau représentant régional de la Suisse centrale au comité central !

Ralph Janser a été élu par les présidents des associations cantonales de Suisse centrale pour succéder à Kari Dillier au sein du comité central. Ralph ne représentera pas « seulement » les intérêts de notre association au sein du comité d'organisation de la prochaine Fête fédérale de la musique populaire à Bellinzone, qui aura lieu du 22 au 24 septembre 2023, mais il assumera également la fonction importante de représentant régional de la Suisse centrale au sein du comité central.

Au nom de l'ensemble du comité central, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier Ralph pour ce bel engagement, qui est tout sauf une évidence. Il est agréable de savoir et de sentir qu'il y a encore des gens qui s'engagent avec amour et beaucoup de dévouement personnel. Ralph est un véritable « coup de chance » pour l'ASMP, car en plus de tout cela, il est aussi un musicien (populaire) doué !

Départ de Robin Mark, responsable de la communication

Dans une lettre datée du 20 février 2020, Robin Mark, responsable de la communication, a annoncé sa démission du comité central, après avoir assisté pour la dernière fois à une réunion de ce comité le 23 février dernier. Vous trouverez des détails dans le rapport ci-joint du département de la communication.



Le comité central prend congé de Robin en lui adressant un grand merci. Pendant plus de huit ans, nous avons pu bénéficier des compétences de Robin, le spécialiste reconnu de la communication et du commerce et marketing en ligne. Robin a contribué à la conception professionnelle de l'image de l'ASMP dans les associations cantonales et dans l'organisation faitière et a travaillé avec beaucoup d'enthousiasme pour une présentation uniforme de notre association et pas seulement sur Internet. L'une de ses principales tâches consistait également à conseiller et à soutenir les associations cantonales en matière de communication, de conception d'imprimés et de mise en place de leurs propres sites web. De plus, en collaboration avec le département de la musique, il a participé aux discussions avec l'Office fédéral de la culture et a aidé à définir les objectifs de la convention de prestations.

Cher Robin, nous aurions également aimé pouvoir te dire au revoir personnellement lors de notre prochaine assemblée suisse des délégués. Malheureusement, cela n'est pas possible non plus, comme pour Kari, en raison du corona. Le comité central souhaite donc saisir cette occasion pour te souhaiter personnellement, ainsi qu'à ton entreprise, tout le succès possible. Nous croisons les doigts pour que les conséquences de la pandémie de corona n'aient pas d'impact négatif sur tes carnets de commande. En même temps, nous sommes convaincus que de nombreux jeunes étudiants pourront bénéficier de ton grand savoir-faire, que tu leur transmettras entre autres en tant que chargé de cours à la HES des Grisons !

Bienvenue à Stefan Schwarz, nouveau responsable de la communication !

En raison de la démission susmentionnée de Robin Mark, le comité central a dû chercher un successeur approprié. Afin de s'assurer que tout se fasse dans les règles, les présidents cantonaux ont été invités à l'avance à soumettre toute personne intéressée par ce poste vacant ; cependant, aucune candidature n'a été reçue dans le délai imparti.

Cependant, nous avons trouvé un expert confirmé en la personne de Stefan Schwarz, qui vit à Lommiswil (SO). Stefan Schwarz a une grande expérience dans le domaine de la communication, que ce soit en tant que journaliste, maquettiste, éditeur, rédacteur en chef ou producteur de musique. Il est lui-même musicien actif et connaît donc parfaitement la scène de la musique populaire.

Stefan Schwarz s'est présenté personnellement lors de la réunion du comité central le 13 octobre 2020 et, après qu'aucune autre partie intéressée ne se soit manifestée, il a été élu à l'unanimité par cet organe comme nouveau chef de la communication. Il occupe son nouveau poste depuis le 1^{er} mars 2021. Afin de s'assurer que tout se fasse dans les règles, nous allons également soumettre la confirmation de l'élection de Stefan Schwarz aux délégués suisses. Nous sommes convaincus que cela ne sera pas contesté.

Communication et revue associative

A l'avenir, le département de la communication jouera un rôle clé au sein de l'association, car les contenus de l'ASMP doivent et devraient atteindre ses groupes cibles de manière transversale, c'est-à-dire par le biais d'une grande variété de canaux analogiques et numériques. En outre, la revue associative (l'un de ces divers canaux) et son équipe éditoriale seront placés sous la direction du département de la communication à partir de mars 2021. L'équipe de rédaction sera donc dirigée par Stefan Schwarz avec effet immédiat. Nous nous réjouissons d'une collaboration constructive avec toi, Stefan !

Merci Margrit !

La relation contractuelle avec Margrit Annen-Gander pour les travaux de préparation de la prépresse sera adaptée en conséquence, en accord avec elle. Margrit Annen va démissionner du comité central et redeviendra ainsi une simple « mandataire » de l'ASMP, comme c'était le cas à l'origine lorsqu'elle a pris



ses fonctions il y a de nombreuses années. Heureusement, elle restera avec nous. Merci beaucoup, Margrit, pour tes précieux services et ton grand engagement !

Retraite « Quelle est l'avenir de l'ASMP ? »

Le comité central s'est réuni pour une journée de retraite à Zurich le 18 août 2020. Sous la direction compétente du Dr. phil. hist. Katrin Rieder, médiatrice et conseillère en organisation de Berne, nous avons traité de manière intensive ces deux questions importantes :

« A quoi ressemblera l'ASMP de demain ? » et « Comment l'ASMP de demain communiquera-t-elle ? »

Dans un deuxième temps, nous voulons approfondir les résultats préliminaires avec les présidents cantonaux de l'ASMP. Dès que la situation le permettra à nouveau, nous convoquerons une réunion de travail à ce sujet. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons mener l'ASMP vers un avenir prospère. Ensemble, nous voulons nous attaquer à ce sujet important, ensemble pour la musique populaire !

Fête fédérale de la musique populaire Bellinzona 2023

Le 14^{ème} Fête fédérale de la musique populaire aura lieu du 22 au 24 septembre 2023, pour la première fois dans le canton du Tessin, dans la magnifique vieille ville de Bellinzona. Au nom du comité central, je tiens à remercier une fois de plus les autorités de la ville de Bellinzona de nous avoir offert le droit d'hospitalité pour notre prochaine fête fédérale. Veuillez donc réserver cette date dès maintenant.

Les préparatifs sont déjà en cours. En automne 2020, une association de soutien a été fondée à Bellinzona et les postes clés du CO sont déjà occupés par des personnes compétentes et engagées. Ralph Janser représentera les intérêts du comité central au sein du comité d'organisation. Il est le candidat idéal pour cette tâche importante en raison de sa proximité avec Brunnen et de ses compétences linguistiques - Ralph parle couramment l'italien.

Andy Küng, responsable du département musique, jouera également un rôle central au sein du CO. Il a déjà élaboré un projet de programme pour notre fête de trois jours. Le CO va maintenant s'appuyer sur cette base. Stefan Schwarz (si nécessaire) et Markus Brülisauer feront également partie du CO. Le grand travail de préparation est ainsi le garant d'une fête fédérale réussie !

Vous trouverez de plus amples informations dans le rapport de Ralph Janser.

Pas d'ASD 2021...

En raison de la situation encore incertaine liée à la pandémie de corona et des prescriptions officielles encore inconnues concernant les grands événements prévus, le comité central avait initialement décidé de tenir l'ASD de cette année par écrit plutôt qu'en présence des délégués. Contrairement à cette intention, le comité central a dû revenir sur sa décision lors de la réunion en ligne du 23 février 2021, car entre-temps une demande (datée du 1^{er} février 2021 ; voir pièce jointe) a été reçue des associations cantonales de Neuchâtel/Jura/Jura bernois, Fribourg et Valais, représentées par Raymond Kaltenrieder, président VSV NE/JU/JB.

Comme vous pouvez le lire dans cette motion, il est demandé que la décision de l'ASD 2020, qui a été approuvée par une majorité de 186 voix pour, 35 voix contre et 13 abstentions, soit déjà remise en discussion. Concrètement : sur l'augmentation approuvée de Fr. 5.00 de la cotisation au profit de la trésorerie centrale, Fr. 2.00 par membre devraient être reversés aux associations cantonales; au lieu de cela, seuls Fr. 3.00 seraient reversés à la trésorerie centrale. En d'autres termes, avant même que cette augmentation minimale n'entre en vigueur et ne puisse avoir un effet positif sur l'équilibre des comptes de l'association centrale, les efforts du comité central pour atteindre cet important objectif seraient déjà anéantis.

J'ai donc immédiatement contacté par téléphone le représentant des déposants susmentionnés, Raymond Kaltenrieder. Je lui ai poliment fait part de la situation financière actuelle, extrêmement difficile mais aussi prévisible, liée au corona (perte possible de sponsors, effondrement complet des revenus



publicitaires dans la revue de l'association, taux élevé de décès et de démissions dû à la moyenne d'âge élevée, etc.) J'ai souligné le manque de possibilités de questions et réponses et la complexité de la procédure de vote par correspondance qui en résulte et lui ai demandé de s'abstenir de présenter cette motion pour le moment. Dans le cas contraire, un vote écrit ne pourrait pas rendre justice aux préoccupations démocratiquement légitimes des auteurs de la proposition, mais aussi à celles des opposants. Ces questions délicates devraient plutôt être discutées lors de la prochaine éventuelle conférence des présidents. J'ai également demandé de la compréhension pour cette procédure par étapes, au motif que les proposant n'auraient également aucun intérêt à ce que les résultats du vote soient inversés à nouveau l'année prochaine. En outre, cela empêcherait également la sécurité de planification financière absolument nécessaire pour les nombreuses tâches de l'ASMP. Malheureusement, mon appel urgent aux initiateurs n'a pas abouti. Les proposant insistent sur l'inscription de leur demande à l'ordre du jour de l'ASD (initialement) prévue par voie écrite.

Décision du comité central

Lors de la réunion du 23 février 2021 (par vidéoconférence), j'ai informé le comité central de la proposition juridiquement valable, y compris des justifications fournies par les initiateurs. A cette fin, la proposition écrite originale a été envoyée à l'avance à tous les membres du comité central pour leur information.

Résultat : après une discussion approfondie, le comité central a décidé à l'unanimité que l'ASD 2021 devrait être reportée à 2022 parce que la forme écrite rendrait impossible la discussion de la proposition (comme mentionné ci-dessus).

Toutes les affaires initialement prévues pour 2021 seront donc traitées lors de l'ASD 2022. Les rapports qui ont déjà été rédigés sont disponibles en ligne pour que vous puissiez les consulter. Les affaires urgentes qui ont déjà été décidées par le comité central vous seront bien sûr soumises pour confirmation lors de l'ASD 2022.

Nous vous demandons de bien vouloir en prendre note et de comprendre cette décision, que nous estimons être la bonne.

ASD 2022 : samedi 9 avril 2022

La prochaine assemblée ordinaire des délégués pourra (espérons-le !) se dérouler à nouveau physiquement. Un grand merci au CO de l'ASMP Saint-Gall, sous la direction de Rolf Meierhans, de ne pas s'être découragé et d'avoir fait une deuxième tentative après l'annulation de cette année. Nous l'apprécions tous beaucoup et nous nous réjouissons déjà de déguster la saucisse de St-Gall !

Hommage à nos disparus

Je voudrais faire maintenant une petite pause pour me souvenir de nos défunts - malheureusement sans accompagnement musical, comme nous le faisons toujours pour honorer ceux qui nous ont quittés. L'examen des statistiques relatives aux membres montre clairement qu'un grand nombre de personnes sont également décédées au cours de cette année exceptionnelle. Nous voulons honorer la mémoire des défunts et souhaitons aux personnes endeuillées beaucoup de force et de confiance.

Merci

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ici mes sincères remerciements à :

A mes collègues du comité central. Même si nous avons pu nous voir moins souvent au cours de l'année écoulée et que nous n'avons pu tenir « que » deux des quatre réunions prévues par vidéoconférence au lieu de nous rendre à Zurich, leur grand engagement a été visible. Chacun travaille au mieux de ses connaissances et de ses convictions pour le bien de notre association. Ceux qui pensent que c'est une évidence se trompent lourdement !

Nos présidents et tous les membres du comité central des 21 associations cantonales actuelles. Eux aussi n'ont pu exercer leurs activités que dans des circonstances extérieures extrêmement difficiles et ont



dû faire preuve d'un grand talent d'improvisation pour répondre aux exigences des autorités en constante évolution.

Les responsables de l'Office fédéral de la culture (OFC), qui nous soutiennent chaque année à nouveau par des contributions importantes qui sont extrêmement bienvenues pour notre association. Nous leur sommes très reconnaissants et sommes également conscients qu'elles ne sont pas simplement « une évidence - surtout dans cette période que nous traversons ! »

Nos sponsors, nos annonceurs, la presse écrite, tous les représentants des médias de la radio et de la télévision SRF, Radio Tell, Radio Eviva, les organisateurs de festivals et de fêtes de musique populaire, les centres de compétence pour la musique populaire d'Altdorf et de Gonten, pour ne nommer que les partenaires les plus importants. Ils soutiennent notre association et/ou travaillent pour la musique populaire de nombreuses manières et contribuent à maintenir vivante notre cause sincère en tant que partie intégrante de la culture populaire.

Toutes les personnes qui se sont engagées à atteindre nos objectifs en adhérant à l'ASMP, parfois depuis de nombreuses années, souvent depuis des décennies. Sans ce précieux soutien idéaliste et financier, nous ne pourrions pas, en tant qu'organisation faitière, mais aussi dans les sections cantonales, accomplir nos nombreuses tâches.

Enfin et surtout, mais c'est d'autant plus important, nos musiciens et musiciennes, qui, surtout l'année dernière, ont dû faire l'expérience de ce que signifie un confinement national qui interdit presque tout ce qui peut apporter de la joie au cœur et à l'âme. Je tiens à les remercier tout particulièrement pour leur persévérance et j'espère sincèrement qu'ils pourront bientôt refaire de la musique pour le plus grand plaisir de nous tous !

Et enfin, quelque chose qui me concerne personnellement

Le temps n'est pas encore venu de dire au revoir. Mais je tiens à vous informer en temps utile de ma décision, qui a déjà été soumise au comité central :

Lors de l'ASD 2017 à Sierre, vous m'avez élu deuxième vice-présidente centrale de l'ASMP et un an plus tard, j'ai succédé à Cipriano de Cardenas à la présidence. Il était déjà clair au début que mon mandat en tant que présidente centrale serait probablement limité. Ce n'est pas mon âge, heureusement pas non plus de problèmes de santé, mais surtout les projets existants permettant de planifier en toute tranquillité avec mon mari Reto des voyages encore plus longs avec notre camping-car qui m'ont poussé à prendre cette décision :

Je prendrai congé lors de l'ASD 2022, certainement avec le fameux « œil qui rit et qui pleure »... « Avec un œil qui rit », car je sais que le comité central a essayé, avec moi, d'accomplir au mieux de ses connaissances les nombreuses tâches, les défis souvent difficiles au profit et dans le sens de notre association. « Avec un œil qui pleure » parce que - et je le pense très sérieusement ! - car je n'ai évidemment pas réussi dans toutes les régions à créer un véritable sentiment de « solidarité » au sein de l'ASMP, entre le comité central et les associations cantonales. Ceci, bien que j'aie toujours eu une oreille ouverte. Cela me rend triste, car c'est surtout dans notre association que cet adage doit être respecté « c'est le ton qui fait la musique »!

Je peux toutefois vous assurer que je peux franchir cette étape en toute bonne conscience, car je sais déjà que j'ai trouvé un successeur compétent et extrêmement qualifié: Ralph Janser - vous avez déjà lu plus haut de nombreuses choses positives à son sujet et vous savez maintenant quelles fonctions il a déjà assumées au sein du comité central - est ravi de se rendre disponible pour prendre mes fonctions et le comité central l'a désigné lors de sa dernière réunion en vidéoconférence comme candidat officiel pour me succéder à la présidence. Bien entendu, nous effectuerons ce changement de poste en toute transparence et dans le respect de la procédure existante.



Concrètement : toutes les parties intéressées sont invitées à nous contacter à tout moment ! Vous en apprendrez davantage à ce sujet plus tard dans notre revue associative « Schweizer Volksmusik ». Merci pour votre attention et votre compréhension !

Avec mes collègues du comité central, je vous souhaite tout le meilleur, beaucoup de succès et, surtout, une bonne santé.

Ursula Haller, présidente centrale

1^{er} mars 2021



Rapport annuel 2020 ressort musique

« Il y a des moments dans la vie où la terre s'arrête de tourner et quand elle continue à tourner, rien n'est plus comme avant ». Il s'agit d'une phrase que j'écris à l'occasion sur une carte de deuil lors du décès d'un proche. D'une certaine manière, la terre s'est arrêtée de tourner depuis fin février 2020. J'ai dû me rendre compte que cette situation ne s'explique pas par la logique ou un tableau mathématique. Nous devons l'accepter comme tel. Prendre un jour après l'autre. « Combien de temps cela prendra-t-il ? Je ne sais pas ».

C'est un passage d'un de mes textes de l'année dernière et je continue à réfléchir à ce qu'il signifie vraiment. Ce qui m'a le plus impressionné au cours de la dernière année associative, c'est la grande solidarité et la cohésion de notre communauté.

Reportages pour la revue de l'association

J'ai pu écrire de nombreux reportages et analyses. Notre scène a été très créative et a beaucoup travaillé dans l'isolement entre ses quatre murs. L'écriture de partitions et de cahiers de musique a également fait l'objet d'une pratique intensive. J'ai eu la chance d'avoir beaucoup de matériel qui a afflué dans mon salon chaleureux et j'ai pu l'étudier, l'écouter et écrire à son sujet. En été, malgré la pandémie, divers événements ont eu lieu et il est apparu clairement à quel point il est attrayant de passer des vacances dans notre pays. J'ai également pu rédiger un article de couverture, ce qui a été une expérience très agréable et instructive.

Festivals

De nombreux festivals prévus n'ont pas pu avoir lieu. Néanmoins, la coopération entre les organisateurs et l'ASMP a été très soutenue et intensive. L'ASMP a saisi l'occasion de se présenter comme un partenaire fiable, surtout dans cette situation difficile et a soutenu les organisateurs de festivals dans leurs efforts créatifs et tournés vers l'avenir, sur le plan financier, de la communication et de la gestion. Le seul festival qui a pu avoir lieu était la « Stubete am See » à la « Tonhalle Maag » de Zurich. J'ai pu constater sur place le professionnalisme avec lequel les organisateurs et les musiciens ont géré la situation du corona. Lorsque je suis entré en scène pour faire une annonce, j'ai vu une salle pleine de masques marqués du logo de la « Stubete am See ». Une image amusante malgré la tragédie qu'elle implique.

Convention de prestations avec l'Office fédéral de la culture

Les objectifs globaux de la période de financement et les objectifs annuels sont définis et mis en œuvre selon les possibilités disponibles. La situation de la pandémie nous oblige également à nous remettre en question et, si nécessaire, à nous réorienter. Par exemple, quels sont les besoins des jeunes musiciens et de leurs professeurs à court et à long terme ? Cela nécessite une approche ouverte et des discussions intensives entre tous.

Journée de l'éducation musicale

Le samedi 7 novembre 2020, date de la journée dédiée à la relève, malheureusement annulée, l'ASMP en collaboration avec de jeunes musiciens, des personnalités de la scène, Radio Tell, TV Oberwallis, la télévision suisse alémanique et d'autres associations musicales sous l'égide de l'association des écoles de musique de Suisse, a attiré l'attention sur les problèmes de l'éducation musicale en ces temps difficiles. Ensembles, ils ont développé un concept qui devait attirer l'attention des médias. La coopération a été intensive. Les nouveaux contacts établis ou intensifiés offriront des possibilités de coopération plus étroite à l'avenir.



Perspectives

Dans l'espoir d'une amélioration de la situation, j'attends à nouveau avec impatience les événements musicaux à petite échelle. La coopération avec les organisateurs de festivals sera maintenue et développée davantage. La promotion de la relève musicale reste également un sujet important.

Un dialogue intensif avec tous les acteurs concernés est nécessaire pour pouvoir unir les forces et offrir aux jeunes musiciens une valeur ajoutée par le biais d'événements, de projets et de soutien. La rencontre fédérale des jeunes musiciens se tiendra à Baar au printemps 2022 et les préparatifs de la Fête fédérale de la musique populaire 2023 à Bellinzone seront également à mon ordre du jour.

Dans cette optique, je souhaite à tout un chacun bonne chance, confiance et santé. Espérons que de nombreux moments musicaux en direct nous réchaufferont le cœur et libéreront de nouvelles énergies.

Andy Küng, responsable du ressort musique
17.1.2021



Rapport annuel 2020 ressort communication

Chers membres, chers amis et amies de la musique populaire

Après huit ans au sein du comité central de l'ASMP, je rédige ici mon dernier rapport annuel. En avril 2013, lors de l'assemblée suisse des délégués à Coire, j'ai été élu au comité central en tant que responsable de la communication. Un défi, car le poste a été nouvellement créé sans aucune base existante. Je peux donc faire le bilan d'une période passionnante et intense.

Je voudrais tout d'abord remercier à cette occasion mes estimés collègues du comité central. Nous avons discuté, ri, défendu nos opinions et nous avons progressé. Je tiens également à remercier tous les membres des comités des associations cantonales pour leur coopération et leur appréciation de mon travail.

Officiellement, il s'agit également ici d'un rapport annuel, mais je voudrais délibérément m'abstenir d'écrire trop de lignes au sujet de la pandémie. Malgré cette période difficile, nous avons pu faire avancer divers projets et décisions au sein du comité central, même si les réunions se sont déroulées en ligne. Nous avons par exemple développé un nouveau concept en collaboration avec notre agence de parrainage, soutenu des événements malgré de nombreuses annulations et continué à conseiller nos associations cantonales.

J'ai maintenant le plaisir d'annoncer et de recommander à l'élection le musicien populaire actif et expert reconnu en communication Stefan Schwarz comme mon successeur à la tête de la communication. Je souhaite à Stefan et à toute l'association le meilleur pour l'avenir. Je suis convaincu qu'un changement dans la gestion de la communication donnera de nouvelles impulsions, qui profiteront positivement à l'ASMP.

Je regrette vivement que je ne puisse vous revoir tous à cause de l'assemblée suisse des délégués prévue par correspondance et vous adresser ces mots personnellement. Mais un jour, bientôt espérons-le, nous nous reverrons tous dans un local avec de la bonne musique champêtre. J'attends cela avec impatience !

Tout de bon.
Robin Mark
5.2.2021



Rapport sur l'état des travaux FFMP 2023 Bellinzone

Les responsables du CO tessinois ont fondé l'«Associazione per l'organizzazione della festa federale di musica popolare Bellinzona 2023 » à la mi-octobre 2020. Les statuts et la confirmation ont été envoyés aux représentants du comité central par Amos Benelli par e-mail et par courrier.

Le 30 novembre 2020 a eu lieu la réunion du groupe de travail tessinois, au cours de laquelle a notamment été discuté le concept musical pour les formations du sud de la Suisse. Le responsable de la musique, Andy Küng, n'a pas été invité. Le 3 décembre 2020, il a été fait appel à Albert Rüttimann et Emanuele Delucchi. Les résultats de ces réunions ne nous sont pas encore connus et devraient être discutés le plus rapidement possible lors d'une assemblée plénière.

Nous avons reçu un inventaire des lieux et un projet de plan des endroits appropriés pour les concerts et les concours musicaux à Bellinzone en date du 22 décembre dernier. Il est judicieux et bienvenu que ces lieux soient centraux et facilement accessibles. Une reconnaissance prévue en février 2021 par le CO et une délégation du CC n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation liée au corona.

En ce moment, le cahier des charges et l'organigramme du comité d'organisation constitué ainsi que le budget sont en cours d'élaboration. Le règlement de la FFMP 2023 devra être approuvé par l'assemblée suisse des délégués en cas d'ajustements. Au début du mois de janvier 2021, les représentants de l'ASMP membres du CO ont été consultés au sujet de leurs fonctions.

Ursula Haller a annoncé le 13.01.2021 qu'elle ne serait plus membre du CO en raison de la durée des déplacements pour se rendre au Tessin. Elle préfère déléguer Ralph Janser au sein du CO, qui reprendra entièrement les tâches de président central.

Le directeur de l'Association de la musique populaire (ASMP), Markus Brülisauer, nomme Ralph Janser en tant que suppléant. Les tâches et les responsabilités suivantes sont prévues pour eux au sein du CO : Assurer la liaison entre l'ASMP et le CO, en particulier dans le domaine du secrétariat central et du registre central.

Veiller à ce que l'accord et le cahier des charges entre l'ASMP et l'Association Bellinzona 2023 soient respectés.

Protéger les intérêts de l'ASMP au sein du CO de la FFMP 2023.

Sont membres du CO stratégique.

Andy Küng, en tant que chef du ressort musique du comité central de l'ASMP, assumera les tâches et les fonctions du département musique, analogues à celles de Crans-Montana. Toutes les questions relatives à la musique doivent être approuvées par la présidente centrale et le responsable du ressort musique. Andy Kündig a déjà élaboré un possible concept musical pour 2020, qui servira de base au programme musical de la FFMP.

Les deux co-présidents de l'ASMP-Ticino, Leo Beeler et Kuno Rossi, ont proposé de nommer Ralph Janser comme représentant régional de la Suisse centrale pour assurer la liaison entre l'ASMP, la section tessinoise et le CO.

Conclusion :

La coopération avec le CO FFMP 2023, en particulier l'échange avec les deux personnes de contact Andrea Bersani et Amos Benelli est gratifiante. Cependant, les rencontres personnelles ne sont pas possibles pour l'instant pour les raisons que l'on connaît.



Dès le début, plus exactement le 10.09.2020, à l'occasion de la réunion générale à Lucerne, H+H Management a présenté un concept marketing pour la FFMP 2023. Il faut cependant noter que la manifestation n'est pas construite autour du concept marketing, mais l'inverse.

Ensuite, une vidéoconférence est prévue le 24 février 2021 avec notamment les points à l'ordre du jour suivants :

Budget

Règlement pour la Fête fédérale de la musique populaire (FFMP)

Convention entre l'ASMP et le CO de la FFMP

Règlement organisationnel (avec organigramme) et fonctions (hiérarchies)

Nous avons informé nos collègues tessinois que nous aimerions recevoir les procès-verbaux et une liste des affaires en cours après chaque réunion, si possible dans un système de classement en ligne.

La FFMP 2023 dans le canton du Tessin sera un événement spécial pour la culture, la musique et les coutumes de la Suisse italienne et de nos voisins italiens. Il ne faut cependant pas oublier que la manifestation est un événement fédéral et que la diversité culturelle de toute la Suisse doit nécessairement être mise à contribution.

Ralph Janser, délégué ASMP à la FFMP 2023